

En mai 2017, le marché du véhicule électrique progresse de + 3,7% et le segment de l'hybride rechargeable double ses ventes.

Après le recul observé en avril, le marché du véhicule électrique retrouve des couleurs en mai avec 2 296 immatriculations (soit +3,7% par rapport à mai 2016) sur un mois particulièrement dynamique pour l'ensemble du secteur automobile. Le segment du véhicule hybride rechargeable enregistre un record et double ses ventes par rapport à mai 2016 grâce à une offre de plus en plus étendue sur le moyen et le haut de gamme.

Le segment des véhicules électriques particuliers

En mai 2017, le segment du véhicule électrique particulier enregistre 1 906 immatriculations (+4,2%), ce qui représente un peu plus d'1% des ventes d'automobiles neuves en France.

Alors qu'elle était descendue sous la barre du millier d'immatriculations en avril à cause de retards de livraison en partie résolus, la Renault ZOE rebondit avec un cumul de 1 230 nouvelles immatriculations et une progression de + 30%. La Nissan LEAF conserve sa deuxième position avec 237 immatriculations mais perd du terrain (- 42%) dans l'attente de la présentation de sa prochaine version prévue à la rentrée. La BMW i3 effectue par ailleurs une percée avec un total de 169 immatriculations (+71%), dont 98 sont équipées du prolongateur d'autonomie. La Tesla Model S (63 / +70%) et la Peugeot Ion (55 / -15%) bouclent le top 5 des meilleures ventes du mois. A noter aussi les deux premières immatriculations de la Bee Bee XS, la nouvelle voiture électrique destinée au secteur du tourisme.

Au total depuis le début de l'année 2017, 10 775 véhicules électriques particuliers ont été enregistrés contre 9 960 sur la même période en 2016 (+ 8,3%) soit 1,19% des ventes de voitures neuves en France.

« Cette progression en-deçà des prévisions montre bien que le marché est encore dans une phase de consolidation en attendant le renouvellement de l'offre de véhicules et l'augmentation des autonomies. Alors que la Cour des comptes s'inquiète de l'équilibre de l'enveloppe bonus-malus, nous pensons qu'il est encore largement prématuré d'envisager de réduire les aides à l'acquisition. C'est justement parce que la croissance des ventes n'est pas aussi rapide que ce que les hypothèses optimistes des services de l'Etat prévoyaient qu'il faut continuer à encourager financièrement le passage à l'électrique. C'est le premier levier pour inciter les particuliers et les entreprises à s'équiper », commente Joseph Beretta, Président de l'Avere-France.

L'utilitaire électrique en légère hausse

Le segment du véhicule utilitaire électrique progresse de son côté de + 1,3% et enregistre 390 immatriculations. Le Renault Kangoo ZE conserve sa première place avec des résultats en hausse avec 158 immatriculations, soit + 37,4% devant le Nissan E-NV200 (50 / +25%) et le Citroën Berlingo électrique (44 /+193%).

Au total depuis le début de l'année 2017, 2 073 véhicules électriques utilitaires ont été immatriculés contre 2 152 (-3,7%) sur la même période en 2016.

Record de ventes sur l'hybride rechargeable

Grâce à l'élargissement de l'offre des constructeurs, le segment du véhicule hybride rechargeable réalise un record mensuel de ventes avec 881 immatriculations et des livraisons multipliées par 2 par rapport à mai 2016. Le Mercedes GLC prend de nouveau la tête du classement (178 immatriculations) devant la Volkswagen Golf GTE (105 / +2%) qui poursuit sa remontée amorcée en avril.

La nouvelle version de la Toyota Prius hybride rechargeable, dotée d'une autonomie supérieure à 50 km, fait également de bons débuts en se plaçant en troisième position (95).

La BMW 225 xe arrive juste derrière (93 / + 520%) et confirme son statut de meilleure vente du constructeur allemand sur le segment de l'hybride rechargeable.

Au total depuis le début de l'année 2017, 3 171 véhicules hybrides rechargeables ont été enregistrés contre 2 820 sur la même période en 2016 (+12,4%).

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.
